

Compte-rendu du Conseil de Quartier Vivienne - Gaillon du 18 novembre 2019

CONSEIL DE QUARTIER VIVIENNE - GAILLON DU 18 NOVEMBRE 2019					
Collège 1			Collège 2		
Nom	Prénom	Présence	Nom	Prénom	Présence
DE BARMON	Hélène	Oui	GODOY	Philippe	Oui
BARTOLI	Dominique	-	VOS	Christine	Oui
BOYER	Franck	Excusé	MURAZ	Louis	-
GABORIAU	Véronique	Oui			
GENDROT	Michel	Oui	Collège 3		
GRAND	Françoise	Non	HICKS	Olivia	Oui
JELIC	Anne-Sophie	Oui	ALZON	Brice	-
LEULLIER	Stéphane	Oui			
LUBIN	Rémi	-			
MUNIER	Pascal	Excusé			
De NICOLAY	Jacques-Alain	-			
NOUVELLET	Ludovic	Oui	Élus présents		
PILLOT	Clémence	Oui	MAILLEBUAU	Olivier	Oui
THERRY	Marie-Laure	Oui			
WOLF	Édouard	-			
WOLF	Géraldine	-			

Ordre du Jour

- Aménagement de la rue Colbert
- Vote sur l'utilisation du budget d'investissement du Conseil de Quartier
- Vote sur l'utilisation du reliquat du budget de fonctionnement du Conseil de Quartier
- Fonctionnement du Conseil de Quartier et de la démocratie participative en période électorale
- Impact du regroupement des arrondissements de Paris Centre sur les Conseils de Quartier
- Fluicity
- Boîte à outils des Conseils de Quartier
- ABF
- Jardinières rue Dalayrac
- Situation et évolution du Trilib' situé rue de Gramont
- Airbnb
- Déjections canines
- Rue des Petits-Champs et rue Marsollier
- Divers

Hélène de Barmon rappelle que le compte-rendu de la réunion du **23 septembre 2019** n'est toujours pas en ligne sur le site de la Mairie.

Cet état de fait est ressenti par les conseillers de quartier comme un manque de reconnaissance de la Mairie vis-à-vis de l'action des Conseils de Quartier, et présente de surcroît le risque de susciter peu de candidatures dans le cadre du prochain renouvellement.

1) Aménagement de la rue Colbert

Marie-Laure Therry, Julie Martel et Florence Le Callet, membres de l'Association des Parents d'Elèves des écoles Louvois et Vivienne sont venues présenter leur projet de « rue aux enfants ». Il s'agit d'un projet qui a démarré il y a 5 ans, afin de prolonger la cour de l'école et permettre aux enfants de faire de la motricité et du jardinage.

La rue Colbert est surtout connue comme lieu symptomatique pour les pauses cigarettes des sociétés alentours et pour les déjections canines.

En 2015, pour des raisons liées essentiellement à Vigipirate, le projet n'a jamais pu aboutir. Néanmoins, la fermeture à la circulation de la rue Colbert à la fin de l'été 2019 a contribué à relancer l'idée de « rue aux enfants ».

Plusieurs thématiques ont été prises en compte lors de l'élaboration du projet : sécurité (portes amovibles, ...), rue colorée et dédiée à des jeux qui peuvent être déployés au sol, jeux inspirés des années 1920 (craies, twister, ...), utilisation de matériaux écologiques, ...

La gestion de cette « rue aux enfants » et l'accès aux matériels en dehors des heures d'ouverture de l'école reste à définir (système de digicode par exemple).

Les élus montrent leur intérêt et louent le travail réalisé par l'APE. Ils soulignent le besoin de vigilance vis-à-vis de la sécurisation de la rue Colbert ; actuellement, des agents sont présents mais uniquement aux heures d'entrée / sortie de l'école.

L'intérêt du projet vise aussi à sensibiliser les adultes, à proximité d'une école et via le regard des enfants, aux problématiques liées aux mégots, à la fumée de cigarette, aux déjections canines, ...

D'ailleurs sur ce thème, après le 15^e arrondissement, Olivia Hicks nous informe que le 2^e arrondissement lance en novembre 2019 une opération « Devant les écoles sans tabac », sous forme de flyers, d'affichages, d'autocollants.

Les ABF pourraient-ils bloquer le projet ? Une architecte du Patrimoine a participé à l'élaboration du projet, ce qui devrait minimiser le risque de rejet du projet.

2) Vote sur l'utilisation du budget d'investissement du Conseil de Quartier

Le montant disponible est de 48.865€, non reportable en 2020. Il est proposé que le budget disponible soit alloué au projet d'aménagement de la rue Colbert décrit ci-dessus.

Les conseillers de quartier votent « pour » à l'unanimité.

La subvention serait alors versée à l'Association des Parents d'Elèves (APE).

3) Vote sur l'utilisation du reliquat du budget de fonctionnement du Conseil de Quartier

Le montant restant est de 206€, non reportable en 2020. Il est proposé que le budget restant complète le budget déjà alloué à l'édition 2019 du Bal de la Bourse.

On confirme par la même occasion que le rallye pédestre et culturel programmé en 2020 sera financé par le budget de fonctionnement à hauteur de 800€.

Les conseillers de quartier votent « pour » à l'unanimité.

4) Fonctionnement du Conseil de Quartier et de la démocratie participative en période électorale

Les élus informent que la réunion du CDQ du 18 novembre 2019 est la dernière réunion publique en présence des élus. Néanmoins, le CDQ peut tout à fait se réunir. La réunion du 13 janvier 2020 dans les locaux de la Mairie est donc maintenue, avec en particulier l'accueil des nouveaux conseillers de quartier issus du tirage au sort qui aura lieu le 28 novembre 2019.

Olivia Hicks confirme par ailleurs que de nombreux événements de démocratie participative auront lieu jusqu'en mars 2020, sous différentes formes :

- Vœux aux associations
- Expositions
- Bal de la Bourse le 23 novembre 2019
- Débat et table ronde autour de la lutte contre les violences éducatives
- Réunion du sous-groupe CPS le 26 novembre 2019
- Information fournie hors séance : concernant la plateforme de démocratie participative Fluicity, le contrat se prolonge jusqu'en mars 2020.

Olivia Hicks indique que la réunion plénière des conseils de quartier aura lieu le 27 novembre et non le 26 novembre comme annoncé initialement. Les origines de cette erreur de date sont multiples : arrêts maladie, problème de secrétariat, certains collaborateurs sont partis compte tenu de la fin de mandature et du choix de la nouvelle mairie de secteur. Hélène de Barmon s'étonne que le changement de date soit communiqué 8 jours à l'avance seulement, sans un mot d'excuse ni la moindre tentative de concertation pour s'assurer de la disponibilité des présidents des conseils de quartier pourtant supposés présenter leur rapport d'activité à cette occasion.

Les comptes-rendus des conseils de quartier ne sont toujours pas en ligne malgré l'arrivée d'une nouvelle chargée de communication le 4 novembre car elle n'a tout simplement pas les accès informatiques nécessaires.

5) Impact du regroupement des arrondissements de Paris Centre sur les Conseils de Quartier

Lors des ateliers relatifs à la fusion des arrondissements du Centre, plusieurs options ont été évoquées.

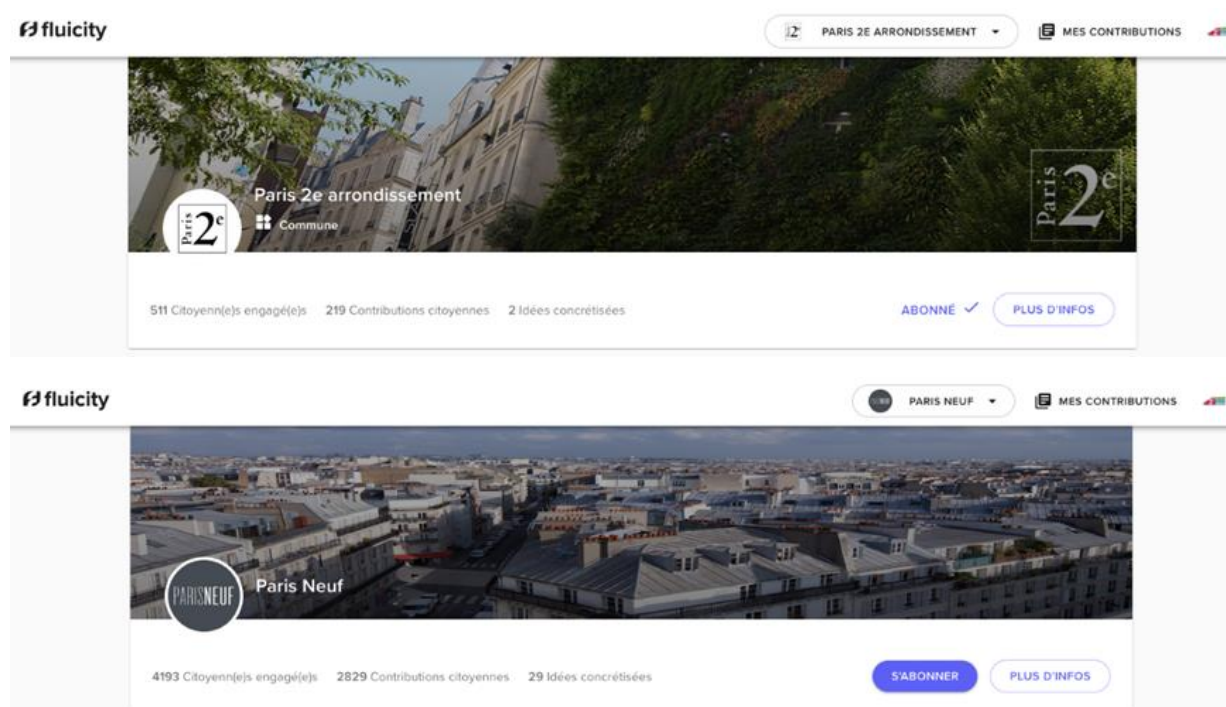
Olivier Maillebauu rappelle que les approches sont multiples, variant entre une analyse statique et une vision dynamique, avec une attention toute particulière visant à protéger l'intérêt local.

Il est clair que les conseils de quartier continueront d'exister sous leur forme actuelle à compter d'avril 2020, avec en particulier un besoin de locaux dans le bâtiment actuel pour animer les réunions et accueillir les associations.

6) Fluicity

Aucune communication de la Mairie du 2^e arrondissement sur Fluicity depuis le départ d'Anouk Baggio (agente de la mairie du 2^{ème} qui est intervenue de janvier à juin 2019 comme coordinatrice des conseils de quartier); la Mairie du 2^e a-t-elle prévu, comme déjà discuté, de pérenniser et dynamiser la communication via Fluicity (enquêtes, publication d'événements, débat d'idées, ...) ?

Fluicity en quelques chiffres dans les 2^e et 9^e arrondissements.



Comment peut-on justifier les écarts (511 citoyens engagés dans le 2^e vs 4193 dans le 9^e et 219 contributions citoyennes dans le 2^e vs 2829 dans le 9^e) ?

Ci-joint un exemple concret d'implication de la Mairie du 9^e arrondissement.

« LE NEUF A UNE IDÉE » : COMMENT IMPLIQUER SES CITOYENS SANS DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE ?

Au total, ce concours aura fédéré 7,5 % des 60000 résidents du 9^e arrondissement, dont plus de 500 ont rejoint l'espace Fluicity lors du projet.

Lors de la première phase, 85 propositions citoyennes ont été postées avant d'être assemblées en 12 propositions. Celles-ci ont largement retenu l'attention des citoyens présents sur la plateforme puisqu'en une semaine, plus de 1300 votes ont été enregistrés pour désigner l'idée lauréate.

Ainsi, en seulement trois mois, la mairie d'arrondissement est parvenue à mobiliser l'intelligence collective de ses citoyens pour améliorer leur quotidien et a su motiver les initiatives de la collectivité sans engager de dépenses supplémentaires.

Qui plus est, l'initiative lui a permis de valoriser son action auprès de ses habitants, en portant la proposition plébiscitée au Conseil de Paris. Le succès du dispositif constitue aujourd'hui un précédent sur la base duquel de nouvelles initiatives ambitieuses pourront être entreprises.

Précisions apportées par mail du 21/11 : le contrat avec Fluicity se prolonge jusqu'en mars 2020. Après échanges avec le maire, les conseillers de quartier pourront soumettre des sondages. Ils seront alors validés par la mairie qui les mettra en ligne.

7) Boîte à outils des Conseils de Quartier

Quid de notre proposition d'une présentation de la « boîte à outils des conseils de quartier » auprès des 3 conseils de quartier du 2e arrondissement ?

Cette proposition qui pourrait s'avérer être un excellent moyen de partager et créer de nouvelles dynamiques ne sera probablement pas honorée avant les prochaines élections.

8) Architectes de Bâtiments de France

L'ABF responsable du secteur avait été invité à venir faire une présentation en CDQ le 13/05/2019 ; cette invitation avait été déclinée.

Précisions apportées par mail du 21/11 : malgré la relance des élus, ces derniers n'ont pas reçu de réponse des ABF.

9) Jardinières rue Dalayrac

Quid du projet d'implantation d'une seconde jardinière rue Dalayrac ?

Précisions apportées par mail du 21/11 : malgré la relance des élus, pas de retour de la voirie.

10) Situation et évolution du Trilib' situé rue de Gramont

Une nouvelle génération de Trilib' fera son apparition en décembre-janvier.

Olivier Maillebauu nous communiquera les visuels des nouveaux modules. Ils sont légèrement plus grands, pas d'espace en dessous et vidage sur le côté.

La collecte sera plus respectueuse des horaires.

Le module textile situé rue de Gramont, régulièrement forcé et ouvert, n'est pas le plus problématique.

Le Trilib' rue Monsigny quant à lui va être décalé.

La sécurité mise en place autour des Trilib' est un vrai choix politique afin de lutter avec détermination contre les bandes organisées ; il y a quelques mois, une bande organisée a été arrêtée grâce à la vidéo-protection.

À l'avenir, toute évolution des modules sera étudiée en co-construction. Il s'agit de la 4^e génération de Trilib' depuis le début de mandat.

Olivier Maillebauu signale également un déséquilibre sur le positionnement du Trilib' entre le 1^{er} arrondissement et le 2^e arrondissement.

La problématique du passage Choiseul a également été évoquée. En théorie, un établissement ne devrait pas avoir d'autorisation d'ouverture s'il n'est pas capable de traiter la volumétrie des déchets.

Une conseillère de quartier évoque l'évolution des tendances de consommation : street food, fast food, ... qui s'adressent essentiellement à un public jeune et à une clientèle du midi et qui ont par conséquent un impact sur la gestion des déchets.

11)Airbnb

La presse fait état d'un niveau faible des amendes Airbnb perçues en 2019.

Quels sont les chiffres actualisés en 2019 pour le 2^e arrondissement (nombre de verbalisations, nombre des locations meublées touristiques enregistrées, nombre d'agents, ...) ?

<https://www.frenchweb.fr/airbnb-la-ville-de-paris-ne-va-percevoir-que-298-500-euros-damendes-en-2019/382196>

40 agents rattachés à la Mairie de Paris sont en charge de s'assurer du respect de la réglementation et de l'application de la loi ELAN.

Le Sentier concentre une forte densité des locations meublées touristiques.

Le maire souhaite réduire le nombre de jours de location autorisés de 120 jours à 45 jours par an.

Précisions apportées par mail du 21/11 : les élus ne disposent pas de chiffres actualisés. Il y a une réunion sur le sujet le 11 décembre. Si les élus obtiennent des chiffres, ils nous seront communiqués.

12)Déjections canines

C'est la Direction de la Propreté et de l'Eau qui est en charge de verbaliser les incivilités liées aux déjections canines. Elle compte 95 agents pour l'ensemble des arrondissements.

4 opérations par an sont organisées avec des experts qui vont à la rencontre des propriétaires canins. Globalement, 85% des propriétaires ont une bonne attitude. Il est également constaté que les meilleures attitudes remontent par les enfants.

Au-delà de la question des déjections canines, 3 ateliers ont été organisés autour de la propreté. Dans le 2^{ème} arrondissement la collecte fonctionne en régie. Elle reste donc au niveau municipal et ce sont les mêmes agents qui effectuent la collecte et le nettoyage.

La difficulté réside dans la gestion du nombre d'acteurs et d'utilisateurs du quartier (commerces, restaurants, ...) très supérieur au nombre d'habitants.

La technologie et les algorithmes viennent à l'aide des services pour évaluer en particulier la durée et la volumétrie de la collecte et optimiser le déploiement des services.

D'autres actions sont en cours, en particulier l'élaboration d'une fiche récapitulative avec le Conseil de Quartier Sentier - Bonne Nouvelle.

13) Rue des Petits-Champs et rue Marsollier

Quel est l'état d'avancement des travaux ? Quelles sont les mesures concrètes prévues pour restreindre et contraindre la circulation des "véhicules non-résidents" ? Peut-on nous confirmer, le projet de la rue des Petits-Champs ayant été voté dans le cadre du budget participatif sous la rubrique « rendre Paris aux piétons », qu'aucune autorisation de terrasses y sera accordée, sauf à dévoyer le vote des parisiens ?

Les travaux avancent et les panneaux de signalisation ont été changés pour une meilleure lisibilité.

Concernant les terrasses, il n'y aura pas de nouvelles autorisations, sauf si elles sont acceptées par la mairie centrale.

Précisions apportées par mail du 21/11 : fin des travaux prévue vers février 2020. La vidéo-verbalisation est inenvisageable car il est impossible de différencier les résidents et non-résidents. Seuls des passages d'ASP seront prévus.

Concernant les terrasses, le point a été évoqué avec le maire qui sera attentif à maintenir ce projet aux piétons et donnera des avis défavorables. La position du maire du 1^{er} n'est pas connue.

14) Divers

Marie-Laure Therry évoque le cas d'un enfant ayant eu une première crise d'asthme après le début de travaux de ravalement de l'immeuble voisin de l'école. La cause la plus probable de cet épisode d'asthme ayant entraîné une hospitalisation en réanimation est l'utilisation de produits irritants, en particulier les décapants, utilisés pour un ravalement au 13 rue Vivienne. un deuxième enfant a été hospitalisé.

Mme Hicks détaille les actions entreprises par la directrice, la CASPE et elle-même auprès de l'entreprise et du syndic du 13, rue Vivienne pour régler le problème. Malgré plusieurs visites sur place et rencontres avec les ouvriers, ceux-ci ont continué leurs travaux un moment. Un compromis a ensuite été trouvé en traitant de plus petites surfaces et en effectuant un bâchage systématique.

Les prochaines réunions du CDQ auront lieu les :

13 janvier 2020

20 avril 2020